

POSEUR VOIES TRAMWAY

Fiche FAST n° **25-13-16** | (06/04/2016)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Une voie de tramway est composée de 2 rails parallèles posés sur des traverses métalliques en bi-bloc (blochets) régulièrement espacées («travelage») ou sur des « selles » métalliques.

Chaque traverse pèse en moyenne 80 Kg. Chaque rail mesure 18 mètres de long et pèse environ 50 kg au mètre linéaire.

La voie ferrée repose sur une surface bétonnée ou un revêtement routier, et est ensuite noyée dans le béton.

Le tram guidé sur pneus en est une variante, sur le principe d'un monorail.

Les différentes phases techniques du travail sont la réalisation de la dalle, sa préparation (lavage, peinture), la mise en place de patins anti vibratiles, la pose des traverses ou des selles, la distribution du rail, son soudage par aluminothermie, la préparation et le réglage du rail (ponçage, calage), son habillage (pose de réseau adjacents clipsés), et enfin après réglage final, noyage de la voie dans le béton.

Comparées aux voies ferrées traditionnelles, les voies ferrées urbaines (VFU) sont caractérisées par : l'exiguïté des chantiers, l'environnement urbain, les contraintes de circulation (travail par demi-carrefour) la très grande précision des travaux, la pose de rails courts, la grande propreté des chantiers, le bétonnage des voies (et non la pose de ballast).

Le travail se fait par tronçons d'environ 150 mètres. La coactivité est évitée dans la mesure du possible.

Le poseur de voie :

- exécute des travaux manuels pour la réalisation ou la réparation de voies
- positionne les rails et les traverses à l'aide d'appareils de levage, cependant l'équipe des poseurs est amenée à effectuer des manutentions de traverses et de rails (calage, ripage, transport...) en utilisant des crics, pinces (à rails et/ou à traverses)
- découpe les rails ou les traverses à l'aide d'une tronçonneuse à disque et d'une perceuse.
- solidarise le rail aux traverses à l'aide d'une tirefonneuse (avec des boulons), ainsi que les rails entre eux par soudure aluminothermique.
- peut participer à la mise en place du tapis anti-vibratile puis au bétonnage de la voie.

- peut conduire une pelle mécanique pour manutentionner les traverses et le rail.
- peut participer à la pose de rails sur pilotis dans des fosses d'atelier de maintenance.

Ces tâches font intervenir différentes équipes selon les phases du travail : pose, préparation pour bétonnage, bétonnage : finition. Une équipe se compose d'un chef d'équipe, poseurs permanents ou intérimaires (8 à 12 personnes).

Les équipes peuvent être spécialisées ou non : préparation, pose, habillage du rail, bétonnage, finition. Différents métiers sont ainsi impliqués : topographe géomètre, pelleur, soudeur aluminothermique, manœuvre poseur (Voir fiches FAST correspondantes)

Exigences

- Acuité auditive adaptée/Poste : Acuité auditive adaptée au poste
- Attention/ Vigilance
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte posturale
- Coordination/ Précision Gestuelle
- Déplacement à l'étranger
- Esprit Sécurité
- Grand Déplacement : Découché
- Horaire de travail : travail posté ; 3x8h, 2x8h ; travail de Nuit > 270 h/an ; Astreinte ; Heure Supplémentaire ; Dépassement Horaire : Horaire de travail: travail de nuit sup 270h/an, horaires atypiques
- Intempérie (Température extrême chaleur) (Température extrême froid) : Intempérie: vent, pluie, brouillard, neige
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite: pelle mécanique
- Port EPI indispensable
- Température extrême: forte chaleur - grand froid
- Mobilité physique : , dénivellation
- Travail Proximité Voies Circulées
- Travail en Equipe
- Travail Galerie/Tunnel
- Travail Pour Entreprise Utilisatrice
- Vision adaptée au poste : , champ visuel, vision de loin

Accident du travail

- Agression Agent Thermique
- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant (en manipulant les équipements)
- Agression Agent Chimique

- Chute de plain-pied, surface glissante
- Chute Objet
- Contact électrique : Contact conducteur sous tension
- Emploi de machine dangereuse
- Port manuel de charge :
- Projection particulaire
- Renversement par engin/véhicule
- Risque routier : Déplacements sur différents sites : Risque routier

Nuisances

- Bruit - Voir la fiche
- Fumées de soudage : aluminothermie - Voir la fiche
- Gaz combustion/échappement
- Béton : spécial (nanoparticules)
- Hypersollicitation des membres : supérieurs: TMS
- Manutention manuelle charge
- Poussières, fumées : Poussières ciment:
- Vibrations main-bras - Voir la fiche
- Vibrations corps entier - Voir la fiche
- Température extrême : forte chaleur - grand froid
- Rayonnement non ionisant ultraviolet : Rayonnement non ionisant: rayonnement optique naturel (soleil) - Voir la fiche

Maladies professionnelles

- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par les vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier [97] "Tableau MP INRS
- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

ALUMINOTHERMIE, BRUIT, CIRCULATION, ENGIN, RISQUE CHIMIQUE, SOUDAGE, TRAVAIL DE NUIT